

# Le grand Hamster aurait besoin de plus d'aires

## Biodiversité Des associations dénoncent une protection insuffisante

«Ce n'est pas en faisant l'autruche que l'on va sauver le grand hamster ! ». Maurice Wintz a donné le ton mardi matin. Le président de la fédération Alsace nature, au même titre que six associations de défense de l'environnement, reproche à l'Etat « un manque d'ambition et de cohérence de la politique de préservation de cette espèce ». Elle est menacée de [disparition](#) et la France a été épinglée par la Cour de justice européenne pour ne pas l'avoir assez protégée. Mais sa présence ne cesse de reculer : 309 terriers ont été détectés en 2012, contre 460 un an plus tôt. « En 2008, 35 communes avaient des grands hamsters. Aujourd'hui, il n'y en a plus que 19 », s'alarme Jean-Paul Burget, président de l'association Sauvegarde faune sauvage.

### « On est en train de créer des espèces de réserves »

Le principal reproche formulé par les associations concerne les périmètres de protection de l'espèce, récemment définis par deux arrêtés ministériels. L'un impose une demande de dérogation et des mesures compensatoires, comme le financement de cultures favorables (blé, luzerne), pour tout projet d'urbanisation situé à moins de 600 mètres d'un terrier repéré au cours des deux dernières années. « Une hérésie qui n'a aucune justification biologique », tacle Gérard Baumgart, du Centre d'études et de recherches pour la protection de l'environnement en Alsace. « Ces 600 mètres proviennent d'études scientifiques qui indiquent un parcours linéaire moyen d'environ 300 mètres par an pour mâle adulte », rétorque Clothilde Herbillon, de la Direction régionale de l'environnement.

L'autre arrêté définit trois zones favorables au hamster, de 9 300 hectares au total. Insuffisant selon Gérard Baumgart : « On est en train de créer des espèces de réserves au lieu d'étendre l'aire de reconquête ». Alsace nature et les six associations réclament du coup la définition d'une « aire vitale » beaucoup plus large pour le grand hamster, représentant plus de 300 communes où « des mesures de protection réelles et immédiates » seraient prises.

thomas calinon